



*Athénée Royal
— de Mons —*

Autorisation de quitter seul(e) l'école

Année scolaire 2022 - 2023

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

Lundi : Mardi :

Mercredi :

Jeudi : Vendredi :

Merci d'indiquer l'heure de sortie autorisée pour chaque jour

Remarques :

.....
.....

Accompagné du (de la) mineur(e) :

.....

Remarque : Lorsque vous permettez à votre enfant de vous attendre entre la grille de la rue Fétis et la ligne jaune après 15h30, il le fait sous votre entière responsabilité. N'oubliez pas que **la garderie est gratuite jusque 16h00** ! L'école décline toute responsabilité en cas d'incident si une carte de sortie a été demandée et se réserve le droit d'**annuler** une autorisation en cas de comportements inconvenants.

Nom + signature des parents :